

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 57 (1906)
Heft: 1

Rubrik: Mercuriale des bois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tance de la surface extérieure du glacier comprise entre 5 et 7 m; en tout cas, cette distance est certainement inférieure à 15 mètres.

En somme, il faut une couche relativement mince de glace ou de névé pour mettre obstacle à la propagation du froid. Bien que la température moyenne annuelle atteigne une valeur très basse dans les parties les plus élevées du bassin de réception des glaciers, les auteurs pensent que ceux-ci ont toujours une épaisseur suffisante pour que les couches inférieures puissent être constamment à une température égale à zéro. En tout cas, il en est inévitablement ainsi au dessous de 3000 mètres d'altitude.

Les glaciers jouent donc le rôle d'une enveloppe protectrice, au point de vue de la pénétration du froid et de la chaleur, à l'égard des vallées qui les renferment et il devient, aux yeux des deux observateurs, difficile d'admettre que la vitesse des glaciers puisse être influencée par la température.

Nous ne saurions terminer ce rapide aperçu du beau travail de MM. Mougin et Bernard, sans leur présenter, encore une fois, nos sincères félicitations. Nous avons eu le plaisir cet été de visiter le glacier de Tête-Rousse, sous la conduite de ces aimables agents et nous avons pu nous rendre compte, de visu, de l'exactitude et du soin apportés aux observations sur lesquelles se basent les études entreprises. Et ce fut pour nous un spectacle imposant et inoubliable, au sortir quelque peu pénible de la galerie taillée en plein dans la glace, de pénétrer dans l'énorme poche de jadis, devenue aujourd'hui la cathédrale forestière de Tête-Rousse!

Mais il faut aussi féliciter l'Administration des Eaux et Forêts qui ne recule pas devant des sacrifices et qui accorde gracieusement les crédits nécessaires, pour permettre de continuer des études d'un aussi réel intérêt.

Decoppet.



Mercuriale des bois.

La classification des bois se fera à l'avenir sur les bases d'une entente entre la Société des forestiers suisses et la Société suisse de l'industrie des bois, sur laquelle nous reviendrons dans notre prochain numéro.

Prix des bois en décembre 1905 / janvier 1906.

A. Bois sur pied.

(Par m³, exploitation à la charge du vendeur, mesurage sur écorce.)

Berne, Forêts domaniales, XIV^e arrondissement, Tavannes.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 14 cm pour les résineux et de 28 cm pour les feuillus.)

Montbautier (transport jusqu'à Tavannes fr. 5.50) 743 plantes, ²/₁₀ épic. ⁷/₁₀ sap. ¹/₁₀ hêtre, à 1.58 m³ par plante, fr. 24 (1904 fr. 23.50); 5 épic. à 3.85 m³ par plante, fr. 28 (belle qualité). — **Préflageolet** (à Tavannes fr. 5.50) 83 plantes, ⁶/₁₀ épic. ⁴/₁₀ sap. à 1,4 m³ par plante, fr. 23 (qualité moyenne, prix fr. 4 plus élevés que l'année dernière).

Berne, Forêts de la commune de Courgenay.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 12 cm.)

Carfatas (à Courgenay fr. 3.50) 83 sap. à 1,3 m³ par plante, fr. 22.05 (transport facile, bois branchus). — **Sacy** (à Courgenay fr. 3.50) 151 sap. à

1,45 m³ par plante, fr. 22.55 (transport facile, assez belle qualité, écorce lisse.)
Champ de la porte (à Courgenay fr. 4) 110 sap. à 1,10 m³ par plante, fr. 20.50 (transport assez difficile, sapins dordeaux et sous-bois). — **Petite côte** (à Courgenay fr. 2.50) 87 sap. à 1,15 m³ par plante, fr. 20.50 (transport facile, sapins dordeaux et sous-bois). — *Observations.* Les prix du bois de construction sont généralement les mêmes que l'année dernière. Les ventes ne sont pas fréquentées par les marchands étrangers, la concurrence est faible.

B. Bois façonnés, en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

Vaud, Forêts domaniales et communales, III^e arrondissement, Vevey.

(Par m³, sous écorce.)

Forêt domaniale de l'Alliaz (transport jusqu'à Blonay fr. 3) 17 m³ épic. II^e et III^e cl., fr. 23. — **Commune de Blonay. Agreblierey** (à Blonay fr. 3.50) 56 m³, ³/₁₀ épic. ⁷/₁₀ sap. III^e et IV^e cl., fr. 22.10.

Vaud, Forêts de la commune d'Aigle.

(Par m³, sous écorce.)

Plantour (à Aigle fr. 4) 29 m³ sap. III^e cl., fr. 20.16 (bois atteints du gui et dont les flèches étaient sèches).

Neuchâtel, Forêts domaniales, II^e arrondissement, Boudry.

(Par m³, sous écorce.)

Dame-Othenette (à Serrières et Boudry fr. 4) 82 m³, ¹/₂ épic. ¹/₂ sap. III^e cl., fr. 25.10.

Neuchâtel, Forêts communales, IV^e arrondissement, Val-de-Ruz.

(Par m³, sous écorce.)

Commune de Savagnier. Bois-Noir (à Neuchâtel fr. 6) 200 m³, ¹/₂ épic. ¹/₂ sap. I^{re} cl., fr. 31.35; 36 m³ II^e cl., fr. 26.85; 13 m³ III^e cl., fr. 23.55; 12 m³ IV^e cl., fr. 19.15 (bois de très bonne qualité). — **Commune de Cernier. Côte Devant** (à Neuchâtel fr. 5) 20 m³, ²/₁₀ épic. ⁸/₁₀ sap. IV^e cl., fr. 22.10 (qualité moyenne). — **Commune de Fontainemelon. Forêt du Bas** (à Neuchâtel fr. 5) 57 m³, ¹/₂ épic. ¹/₂ sap. IV^e cl., fr. 25.69. — *Observations.* En général les bois de service se vendent cet automne facilement et à de hauts prix. Si dans quelques ventes il ne s'est pas vendu cher, c'est le manque de concurrence qui en est la cause. **Commune de Boudevilliers. Forêt de la Rochette** (à Neuchâtel fr. 5) 125 m³, ⁷/₁₀ sap. ³/₁₀ épic. III^e et IV^e cl., fr. 23 (beau bois de construction).

b) Résineux. Billes.

Vaud, Forêts domaniales et communales, III^e arrondissement, Vevey.

(Par m³, sous écorce.)

Forêt domaniale de l'Alliaz (transport jusqu'à Montreux fr. 5) 43 m³ épic. II^e et III^e cl., qualité a, fr. 22. — **Commune de Blonay. Agreblierey** (à Châtel-St-Denis fr. 3) 76 m³, ³/₁₀ épic. ⁷/₁₀ sap. I^{re} et II^e cl., fr. 22. — **Commune de Villeneuve. Aux Pierraires** (bois empilé sur la place du port) 238 m³, ⁷/₁₀ épic. ³/₁₀ sap. I^{re} et II^e cl., qualité b, fr. 22.75 (ont fortement souffert du dévalage le long des châbles).

Vaud, Forêts de la commune d'Aigle.

(Par m³, sous écorce.)

Séchaud (à Aigle fr. 1.50) 81 m³, ¹/₂ épic. ¹/₂ sap. I^{re}—III^e cl., qualité a, fr. 23.15 (1904 fr. 22). — *Observations.* Les bois de service, soit bois de sciage, soit bois de charpente, se vendent à des prix supérieurs à ceux de l'année dernière.

Neuchâtel, Forêts domaniales, II^e arrondissement, Boudry.

(Par m³, sous écorce.)

Dame-Othenette (à Serrières et Boudry fr. 4) 72 m³, ⁶/₁₀ épic. ⁴/₁₀ sap, II^e cl., qualité a, fr. 42.36 (quelques lots à fr. 55, 58 et 59, deux billons d'épic. à 2 m³, vendus à fr. 62 le m³).

Neuchâtel, Forêts communales, IV^e arrondissement, Val-de-Ruz.

(Par m³, sous écorce.)

Commune de Cernier. Côte Devant (à Neuchâtel fr. 5) 166 m³, ³/₁₀ épic. ⁷/₁₀ sap. II^e et III^e cl., fr. 31.20 (bois de bonne qualité, mais nouveaux et ayant souffert du chablage). — **Commune de Fontainemelon. Forêt du Bas** (à Neuchâtel fr. 5) 31 m³, ¹/₂ épic. ¹/₂ sap. II^e et III^e cl., fr. 32.70 (bois de bonne qualité). — **Commune de Boudevilliers. Forêt de la Rochette** (à Neuchâtel fr. 5) 47 m³, ⁷/₁₀ épic. ³/₁₀ sap. II^e et III^e cl., fr. 29. — *Observations.* Les prix se maintiennent très hauts et malgré une faible concurrence. Les bois de sciage sont les plus recherchés parce que dans les ventes de cet automne il y en avait relativement peu, il y avait par contre une forte proportion de bois de construction.

c) Bois de râperie.

Vaud, Forêts domaniales, III^e arrondissement, Vevey.

(Par stère.)

Forêt de l'Alliaz (transport jusqu'à Montreux fr. 2.50) 30 stères tremble rond., fr. 7.50.

d) Bois de feu.

Vaud, Forêts domaniales et communales, III^e arrondissement, Vevey.

(Par stère.)

Forêt domaniale de l'Alliaz (transport jusqu'à Montreux fr. 2.50) 108 stères hêtre quart. et rond., fr. 12.50. — **Commune de Villeneuve. Arvel** (bois empilé sur le port) 192 stères épic. quart., fr. 12.55 (excellente qualité). — **Commune de Châtelard. Patelliaud** (à Montreux fr. 3) 52 stères, ⁷/₁₀ sap. ³/₁₀ épic. quart., fr. 9.95 (abatage au printemps, bois mi-sec). — **Sur Chamby** (à Montreux fr. 1.50) 32 stères, hêtre rond., fr. 17.35 (excellente qualité); 26 stères, chêne rond., fr. 14.15. — **Jordagny** (à Montreux fr. 2.50) 40 stères, hêtre rond., fr. 15.55.

Vaud, Forêts de la commune d'Aigle.

(Par stère.)

Rueyres (à Aigle fr. 1.50) 104 stères, hêtre rond., fr. 14.85 (1904 fr. 11.48) (bois de première qualité, très dur, crû au levant). — *Observations.* La hausse des prix du bois de feu est très accentuée.

Neuchâtel, Forêts domaniales, II^e arrondissement, Boudry.

(Par stère.)

Dame-Othenette (aux villages environnants fr. 3.50) 110 stères, ¹/₂ épic. ¹/₂ sap. quart., fr. 10.44 (les bois de feu sec, se sont vendus jusqu'à fr. 12 et 13 le stère).

*** Sommaire du N° 12 ***
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“ rédigée par M. le Dr Fankhauser, à Berne.

Aufsätze: Das bernische Forstgesetz. — Reine Fichtenbestände. — **Vereinsangelegenheiten:** Aus den Verhandlungen des Ständigen Komitees. — **Mitteilungen:** Ueber Blattaussbruch und Blattabfall der Lärche und Buche. — **Forstliche Nachrichten.** — **Bücheranzeigen.** — **Holzhandelsbericht.**



Partie de la forêt à ban de Vigera.
(Leventine, Tessin.)

Phot. Pillichody.